



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 894-1-2022

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 JUILLET 2022, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 894-1-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2019 DÉCRÉTANT LES TARIFS APPLICABLES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT ET AUX DÉPENSES ENCOURUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

CE RÈGLEMENT VISE À MODIFIER L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT ET À ÉDICTER DE NOUVELLES DISPOSITIONS QUANT AU MONTANT DE L'ALLOCATION DE DÉPLACEMENT OCTROYÉ DU KILOMÈTRE PARCOURU

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 894-1-2022 ENTRE EN VIGUEUR LE 15 JUILLET 2022, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-DEUX.

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 894-1-2022)

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN QUATRE (4) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-DEUX.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-DEUX.



ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE